L'équipe spécialisée Alzheimer - ESA

La maladie d'Alzheimer est une maladie qui ne touche pas que la personne qui en est atteinte, mais aussi son entourage immédiat.

L' ESA du Centre Hospitalier de Perpignan se compose d'un infirmier coordonnateur, de deux aides-soignantes qualifiées "assistant de soins en gérontologie" et d'un ergothérapeute se rendant au domicile du patient.

Exemple d'atelier équilibre dans le but de prévenir les chutes.

Aménagement du domicile des malades pour éviter les chutes.

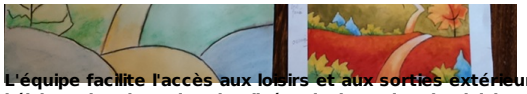

L'équipe facilite l'accès aux loisirs et aux sorties extérieures avec l'élaboration d'un plan ritualisé et l'adaptation des loisirs préférés du patient par des aides techniques.

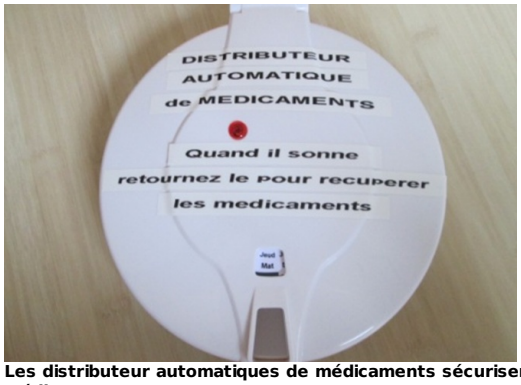

Les distributeur automatiques de médicaments sécurisent la prise de médicaments.

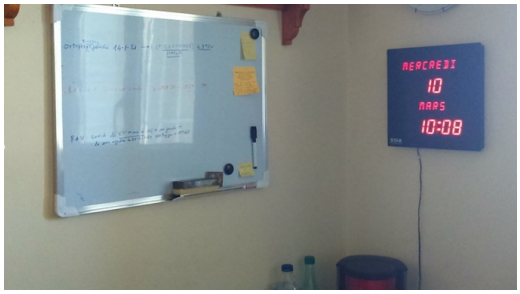

Un moyen de faciliter les communications telles que l'utilisation du téléphone et le repérage temporel et spatial.

L'annonce d c de **maladie d'Alzheime**r ou "syndromes apparentés" n'est pas sans plonger un couple, une famille ou un groupe social dans un dé ou moins grand. Le lieu de vie, c'est à dire le domicile, peut nécessiter des aménagements afin de faire face aux changemen ementaux prévisibles ou non du patient.

L'**intervent équipe de professionnels au domicile** rompue à la reconnaissance des difficultés prévisibles peut s'avérer être **très utile dans ement de la vie quotidienne**. Le **plan Alzheimer** a permis de créer et de financer des Équipes spécialisées Alzheimer (ESA), perm uter un maillon à la chaîne de solidarité qui doit se construire quand un patient a été révélé par les tests usuels et les examens co ires.

L' équipe s Alzheimer du Centre Hospitalier de Perpignan se compose d'une infirmière coordonnatrice, de deux aides-soignantes qualifiées "a soins en gérontologie" et d'un ergothérapeute se rendant au domicile de la personne concernée. **Prise en charge par l'Assuranc l'intervention de l'équipe se fait sur prescription médicale**.

Après une p tact, les points délicats du maintien à domicile sont étudiés et un accompagnement ou un aménagement sont proposés. Il peut s'agir **quotidiennes** comme se laver, se vêtir, faire ses courses ou bien placer la lumière au bon endroit, acquérir une chaise percée, me arre d'appui, déplacer un tapis et bien d'autres choses encore. Cette aide s'échelonne sur **15 séances par an**, renouvelabl nnée. Elle est destinée à mettre en place des initiatives pour un maintien optimal au domicile et non pour faire "à la place de". **L'acc le cette intervention par le malade et son entourage est fondamentale pour l'adhésion au projet thérapeut**

En activité depuis décembre 2012 au sein de la filière gériatrique du Centre hospitalier de Perpignan, l'équipe spécialisée Alzheimer permet aux personnes en début de maladie d'avoir une meilleure qualité de vie à domicile.

Les actions possibles de l'équipe visent à :

- sécuriser les déplacements du patient : se lever de son lit, s'asseoir, marcher en sécurité, accéder à sa baignoire ou à sa douche, prévenir la chute au domicile.
- planifier les préparations des repas : concevoir un plan de travail, faire un cahier de cuisine adapté.
- faciliter les communications telles que l'utilisation du téléphone.
- sécuriser la prise de médicaments en utilisant par exemple un semainier adapté.
- faciliter l'accès aux loisirs et aux sorties extérieures : élaboration d'un plan ritualisé et adaptation des loisirs préférés du patient par des aides techniques
- retrouver les objets dont le patient à besoin au quotidien grâce à la mise en place d'un vide poche ritualisé.
- prévenir les chutes : gym douce, atelier équilibre, ritualisation de la téléalarme, technique du relevé du sol et aménagement du domicile.
- orienter les personnes vers les structures et professionnels spécialisés (accueil de jour, aide aux aidants, association, infirmiers libéraux, aide-ménagères, médecins gériatres et neurologues ...).

Pour en bénéficier, le patient doit :

- présenter une maladie d'Alzheimer ou apparentée diagnostiquée, légère ou modérée (en pratique jusqu'à MMS 15 (mini mental state), encore que cette valeur n'ait rien d'officielle).
- bénéficier de l'exonération modérateur pour Affection Longue Durée 15
- présenter des difficultés reconnues dans les activités de la vie courante, rendant souhaitable et consentie par l'intéressé, une aide extérieure.
- avoir une prescription par son médecin traitant ou le spécialiste qui le suit (gériatre, neurologue ou psychiatre) qui stipule : "15 séances de réhabilitation au domicile par équipe spécialisée Alzheimer".

de réhabilitation au domicile par équipe spécialisée Alzheimer ?

- contacter l'ESA qui intervient sur son secteur.

Les étapes de la prise en charge:

- l'ESA organise une visite d'évaluation : l'ergothérapeute évalue les capacités et les besoins du patient et selon ses souhaits, propose des séances individualisées.
- ces séances sont organisées au domicile, en semaine et aux horaires correspondant aux activités choisies.
- un bilan intermédiaire réajuste les objectifs.
- grâce à des actions concrètes facilitant sa vie quotidienne, le patient pourra continuer à réaliser de façon autonome les activités qu'il aura choisies.
- un bilan final sera adressé au médecin prescripteur .
- l'ESA oriente, conseille et reste à l'écoute du patient et de son entourage.
- 15 séances par an sont possibles, éventuellement renouvelables les années suivantes.

Les membres de l'équipe sont issus du service de gériatrie et de son service de soins à domicile. La connaissance du terrain et l'expérience professionnelle sont autant d'atouts pour une approche globale et sécurisée de patients en perte d'autonomie après un diagnostic récent de maladie d'Alzheimer ou apparentée. Ainsi, on peut espérer une réduction du nombre de situations de crises pour troubles du comportement en raison notamment de situations d'échecs ou d'accidents domestiques, ou tout au moins de comportements troublants...

Contacts

Équipe Spécialisée Alzheimer
Tel : 04 68 61 87 41
Fax : 04 68 61 77 97